

Tableau 140 – L'estimation du nombre total d'embauches d'ici un an pour les principaux postes en Jardinerie

Postes	Remplacer des départs prévisibles		Augmenter le nombre de personnes en poste		Total	
	Estimation du nombre d'embauches d'ici un an	% du nombre total de personnes en emploi	Estimation du nombre d'embauches d'ici un an	% du nombre total de personnes en emploi	Estimation du nombre d'embauches d'ici un an ¹	% du nombre total de personnes en emploi ²
Gérant/gérante, responsable de département	78	14,1%	42	7,6%	120	21,6%
Ouvrier spécialisé/ouvrière spécialisée	106	28,4%	63	17,0%	169	45,4%
Conseiller/conseillère, vendeur/vendeuse	402	28,0%	117	8,2%	519	36,2%
Aide, manœuvre	226	27,6%	67	8,2%	293	41,0%
Caissier/caissière	134	24,6%	46	8,5%	180	33,1%

Sources

- 1 Les estimations d'embauche sont présentées au tableau précédent.
- 2 Le pourcentage du nombre de personnes en emploi est calculé en divisant le nombre d'embauches prévu par le nombre de personnes en emploi estimé, présenté à la section 8.5.3 Les emplois en Jardinerie.

8.5.7 Les faits marquants en Jardinerie

De façon sommaire, les principales données ou estimations présentées dans ce rapport permettant de décrire le sous-secteur de la Jardinerie sont :

- le nombre d'entreprises actives dans le sous-secteur est de 421, et 69,2 % de ces entreprises (291) ont la Jardinerie comme activité principale;
- près de 75 % des entreprises en Jardinerie sont actives durant une période de sept mois et plus. Le quart (25,6 %) des entreprises en Jardinerie sont actives durant une période de neuf mois et plus;
- 39,3 % des entreprises de la Jardinerie sont actives dans au moins un autre sous-secteur de l'Horticulture ornementale – commercialisation et services. Les principales autres activités sont l'Aménagement paysager (25,0 %), les Services d'entretien paysager (10,7 %) et la Fleuristerie (10,7 %);
- en Jardinerie, 39,3 % des entreprises offrent un service qui n'est pas inclus dans le secteur de l'Horticulture ornementale – commercialisation et services. Plus des trois quarts (77,8 %) de ces entreprises effectuent des activités de production en serre, plus de la moitié (55,6 %) réalisent des activités de production en pépinière et près du quart (22,7 %) sont actives dans la vente de décorations pour des événements et la vente de produits alimentaires ;
- pour les entreprises dont l'activité principale est la Jardinerie, on estime le total des personnes en emploi à 4 276;
- le personnel d'opération (ouvrier/ouvrière, technicienne/technicien, commis, professionnel/professionnelle, etc.) constitue 73,8 % de la main-d'œuvre. Les propriétaires-exploitants ou

propriétaires-exploitantes, entrepreneurs/entrepreneuses représentent 10,2 % de l'ensemble de la main-d'œuvre;

- près des deux tiers (64,1 %) des entreprises en Jardinerie ont eu à recruter du personnel durant la dernière année. Respectivement, 57,1 % des entreprises sondées ont indiqué avoir eu beaucoup de difficulté à recruter des ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées, 45,5 % pour le recrutement de gérants/gérantes ou responsables de département et 41,2 % ont répondu avoir eu beaucoup de difficulté à recruter des aides-manœuvres. Le recrutement pour les postes de conseiller/conseillère et vendeur/vendeuse est également jugé comme difficile, seulement 5,0 % des jardinerie sondées ont indiqué n'avoir eu aucune difficulté à recruter des personnes pour ces postes;
- selon 81,8 % des entreprises sondées, la première raison expliquant les difficultés de recrutement est « le manque de candidats ou de candidates ayant l'expérience requise ». Pour 77,3 % des répondants, c'est « la saisonnalité des activités de l'entreprise » qui est la deuxième raison permettant d'expliquer les difficultés de recrutement;
- près de la moitié (47,1 %) des entreprises en Jardinerie sondées prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires d'ici les trois prochaines années. Durant les trois dernières années, 52,9 % des entreprises sondées ont indiqué avoir eu une augmentation de leur chiffre d'affaires en Jardinerie;
- les prévisions d'embauche d'ici la prochaine année sont relativement élevées, en particulier pour les postes de conseiller/conseillère et vendeur/vendeuse, où le taux de remplacement est de 28,0 %. Pour les ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées et les aides-manœuvre, les taux de remplacements prévus sont respectivement de 28,4% et de 27,6%.

8.6 Services d'entretien de pelouses (fertilisation et traitement)

8.6.1 Les Services d'entretien de pelouses (fertilisation et traitement)

Les entreprises de ce groupe font partie du sous-secteur de l'Entretien des espaces verts, de l'Entretien de pelouses, c'est-à-dire spécialisées en phytoprotection, et plus spécifiquement dans le traitement et la fertilisation des pelouses.

Nous présentons ci-après des tableaux et des figures des résultats et des estimations obtenues à partir des réponses lors du sondage auprès des employeurs offrant des Services en entretien de pelouses. Au total, 32 entreprises ont participé à ce sondage, 19 de ces répondants (59,4 %) ont les Services en entretien de pelouses comme activité principale, alors que pour 13 répondants, il s'agit d'une activité secondaire.

À la fin de cette section, nous présentons un sommaire de l'information décrivant ce sous-secteur.